

Jean Cayeux et sa fille Blandine

Cruel destin : Jean Cayeux est décédé à Paris, le 6 décembre 2001, à 91 ans ; le même jour, à Besançon, sa fille mourait d'un cancer, à 55 ans. Il est inhumé au cimetière de Vaugirard, à Paris ; elle est inhumée au cimetière Saint-Claude, à Besançon.

En politique, Jean Cayeux, c'était d'abord une voix, une voix forte, vibrante et grave, claire, assurée, au service d'un certain nombre de grandes causes : la famille, son rôle irremplaçable dans la société, ses droits, ses besoins ; la libération de la femme, qui n'était pas achevée dans le domaine de la prostitution ; les équipements sportifs, notamment à Paris, où ils étaient très insuffisants.

Dans sa circonscription électorale, le premier secteur de la Seine, notamment dans le 15^e arrondissement, où il habitait, il était connu de toute la population, qui l'estimait et le respectait pour la fidélité rigoureuse à ses engagements.

Natif d'Abbeville (le 3 avril 1910), il avait, après ses études, exercé la profession de conseiller juridique.

Engagé dans les mouvements d'action catholique, il fut élu député MRP dès la première Assemblée Constituante et il conserva son siège jusqu'en 1966.

En juillet 1951, il fut élu président de la Commission de la Famille, à laquelle il donna un nouveau style et une nouvelle « présence » dans les débats parlementaires ainsi que dans les relations entre les élus avec les associations engagées dans l'action sociale ou civique.

Un exemple entre mille : le 16 décembre 1951, Jean Cayeux reçoit une lettre de Madame Pesson-Depret, présidente de la Commission de « morale sociale » du Conseil national des femmes françaises : elle lui fait savoir qu'à sa dernière réunion, cette commission « a été unanime pour adresser au président de la Commission de la Famille de l'Assemblée Nationale ses félicitations les plus vives pour la maîtrise avec laquelle il a traité et exécuté l'inadmissible proposition de loi de M. Furand, sénateur, tendant à la réouverture des maisons de tolérance. »

S'agissant du sport, Jean Cayeux ne se satisfait pas de formuler des vœux au Palais-Bourbon ; il soutient l'action des directeurs d'école et des maîtres qui veulent développer « l'éducation physique » dans leurs établissements ; il cherche lui-même des sites appropriés. Ainsi, le 23 novembre 1951 dans une question orale, en séance, il explique à Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction, que de vastes terrains existent à Issy-les-Moulineaux, où il serait possible d'édifier un stade de cent mille places.

Grâce à lui et à une forte équipe de militants et d'élus locaux, le 15^e arrondissement devint les années 50 un bel exemple de ce que peuvent réaliser les associations d'acteurs bénévoles dans les domaines éducatif et social.

J.P.